

BULLETIN D'INSCRIPTION

M. Mme Médecin Infirmier Médecin en formation

Nom Prénom :

Adresse Professionnelle :

CP Ville :

N° RPPS :

Email:

(obligatoire pour l'envoi du code d'accès individuel au e-congrès)

Informations collectées : les informations personnelles que vous communiquez ci-dessus seront exclusivement utilisées aux fins d'inscription, facturation et correspondances relatives à votre participation aux 10^e Rencontres de la SFEDP.

TARIFS D'INSCRIPTION

Médecin 200 € TTC Infirmier(e) 85 € TTC

Les droits comprennent l'accès aux sessions scientifique via la plateforme e-congrès et aux replays.

Les codes d'accès à la plateforme sont communiqués la veille du congrès permettant, le Jour J de se connecter à l'heure prévue pour les lives, ou à tout moment pour les replays.

Les droits d'inscription comprennent un accès en illimité à la plateforme pour la durée du congrès.

Une hotline dédiée sera disponible pour tout problème de connexion.

Attention l'accès est personnel et sera limité à une seule adresse IP (soit ordinateur, soit tablette, soit smartphone...)

TARIF RÉDUIT

Médecin en formation GRATUIT – merci de joindre un justificatif

L'inscription gratuite donne accès exclusivement à l'accès des sessions scientifiques

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER

Par Email à Rencontres.sfedp@gmail.com - Par courrier à MAP, 20 rue Saint Lazare 75009 Paris

Règlement Par chèque à l'ordre de : MAP

Par virement bancaire : Bénéficiaire : MAP
IBAN : FR94 3000 2005 6100 0048 3743 H15
BIC/SWIFT : CRLYFRPPXXX - Agence : RIDFO Paris agence centrale

Pour tout paiement par virement bancaire, merci d'indiquer en objet : SFEDP 2021 et votre NOM

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute inscription sera définitive dès réception du règlement. La facture acquittée vous sera envoyée par le secrétariat du congrès dans les 15 jours suivant la réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement.

Conditions d'Annulation :

- annulation intervenant avant le 1er avril 2021 : des frais de dossiers d'un montant de 35 € TTC par inscrit seront appliqués
- annulation intervenant entre le 1er avril 2021 et le 25 mai 2021 : 50 % de frais d'annulation par inscription
- annulation à partir du 26 mai 2021 : 100% de frais d'annulation